

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAUMUR  
SEANCE D'INSTALLATION  
DU VENDREDI 4 AVRIL 2014 A 17 HEURES 30**

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Il y a lieu de procéder à l'installation du Conseil Municipal élu à l'issue des scrutins des dimanches 23 et 30 mars 2014.

Vu l'article L.2121.7 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel "lors du renouvellement général des Conseils Municipaux, la première réunion se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet" ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le délai de convocation est fixé à trois jours francs ;

Vous êtes prié d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus, au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

**CONVOCATION**

- 1 Installation du Conseil Municipal
- 2 Election du Maire
- 3 Election des Maires délégués
- 4 Fixation du nombre d'Adjoints
- 5 Election des Adjoints
- 6 Délégations du Conseil Municipal au Maire (Art. L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- 7 Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML) –  
Représentation de la Ville de Saumur

Saumur, le lundi 31 mars 2014  
Le Maire de la Ville de Saumur,

Michel APCHIN

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**Monsieur le Maire** a informé ses concitoyens de la tenue de cette séance par un avis affiché à la porte de la mairie du 31 mars au 4 avril 2014 inclus ainsi que par des communiqués dans la presse locale.



## PROCES VERBAL

### DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

**Madame Morgane MORIN et Monsieur Michel BATAILLE** sont nommés Secrétaires de Séance.

Présents : 35 Le Conseil Municipal, sur convocation adressée le lundi trente et un mars deux mille quatorze par le Maire, Monsieur Michel APCHIN, conformément aux articles L.2121.7, L.2121.12 et L.2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le vendredi quatre avril deux mille quatorze, en séance publique, à l'Hôtel de Ville de Saumur, salle des délibérations.

Excusés : 0

(0 pouvoir)

En exercice : 35

**Etaients présents** : M. MARCHAND, Maire – MM. NERON N, NERON M, LOYEAU, Mme TAUGOURDEAU, Maires Délégué(e)s – M.GOULET, Mme ANGUENOT, M. GOUZY, Mme LE COZ, M. CARDET, Mme LELIEVRE, M. PROD'HOMME, Mme HENRY, M. RAGAIN, Mme GUILLON, Adjoints – M.M LHEMANNE, GRAVOUEILLE, Mmes TUBIANA, CHARRON, SARAMITO, M.M HOUTIN, BRAEMS, Mmes RABAULT, METIVIER-ROBERT, GAZEAU, MORIN, M.M APCHIN, BATAILLE, Mmes de LUZE, DAMAS, LAMOUR, M.M JAMIN, DUFOUR, ROBIN, Mme LIEUMONT-BRIAND Conseillers Municipaux.

### INTRODUCTION

#### **Monsieur Michel APCHIN**

*"Mesdames et messieurs bonsoir. J'ai l'honneur de déclarer ouverte cette séance du Conseil Municipal.*

*Conformément à la règle, je vous donne lecture des noms des conseillers municipaux dans l'ordre du tableau :*

1. *Monsieur Jean-Michel MARCHAND*
2. *Madame Sophie ANGUENOT*
3. *Monsieur Jackie GOULET*
4. *Madame Astrid LELIEVRE*
5. *Monsieur Noël NERON*
6. *Madame Géraldine LE COZ*
7. *Monsieur Jack LOYEAU*
8. *Madame Béatrice GUILLON*
9. *Monsieur Christophe CARDET*
10. *Madame Sophie SARAMITO*
11. *Monsieur Marcus NERON*
12. *Madame Sophie TUBIANA*
13. *Monsieur Jean-Luc LHEMANNE*
14. *Madame Magalie CHARRON*
15. *Monsieur Claude GOUZY*
16. *Madame Véronique HENRY*
17. *Monsieur Bruno PROD'HOMME*
18. *Madame Sylvie TAUGOURDEAU*
19. *Monsieur Renaud HOUTIN*
20. *Madame Caroline RABAULT*
21. *Monsieur Olivier BRAEMS*
22. *Madame Florence METIVIER-ROBERT*



23. Monsieur Christophe RAGAIN
24. Morgane MORIN
25. Monsieur Alain GRAVOUEILLE
26. Madame Amandine GAZEAU
27. Monsieur Michel APCHIN
28. Madame Françoise DAMAS
29. Monsieur Fabrice DUFOUR
30. Marie-Hélène LAMOUR
31. Monsieur Charles-Henri JAMIN
32. Madame Diane de LUZE
33. Monsieur Michel BATAILLE
34. Monsieur Stéphane ROBIN
35. Madame Monique LIEUMONT-BRIAND

*Mes chers collègues, vous êtes tous présents, tous élus, permettez-moi de vous féliciter les uns et les autres d'avoir été élus dans ce Conseil Municipal et je vous déclare installés dans vos fonctions de Conseillers Municipaux.*

*Mesdames, Messieurs, les membres du Conseils Municipal, chers collègues, Mesdames, Messieurs les Saumurois présents dans le public,*

*C'est la dernière fois que je m'adresse publiquement à vous depuis la chaise du Maire, cette chaise différente de toutes les autres par ses clous de tapissier dont la tête est pyramidale, alors que celles des autres chaises sont rondes.*

*La règle veut que la séance d'installation du Conseil Municipal nouvellement élu soit présidée à l'ouverture par le doyen de l'Assemblée.*

*Or il se trouve que c'est moi, ce qui en tant que maire sortant, et maire sorti, ne manque pas d'un certain piquant.*

*Et puisque j'ai la parole, permettez moi tout d'abord de remercier du fond du coeur les 4 840 saumuroises et saumurois qui ont voté en faveur de la liste que je conduisais.*

*Rassurez vous, je ne commenterai pas ce soir les dernières élections, et je m'en tiendrai à mon rôle de doyen. Un rôle un peu nouveau pour moi, car je crois bien que c'est la première fois que cela m'arrive, du moins officiellement. Pendant toute ma vie scolaire, universitaire et professionnelle, j'ai longtemps été le plus jeune autour de la table.*

*Mais la roue tourne, et ce soir, je suis le plus âgé. Au moins pour l'état civil, parce que dans ma tête... Mais c'est une autre histoire.*

\*\*\*\*\*

*Maire sortant, maire sorti. Le coup a été rude, c'est ainsi, n'en parlons plus ! Parlons plutôt du rôle du maire et de sa fonction.*

*C'est dit-on le plus beau des mandats. N'en ayant pas exercé d'autres, je ne peux pas comparer, mais j'adopte volontiers cet adage bien répandu.*

*Le maire doit être partout, il doit être au courant de tout, il doit s'occuper de tout. A toute heure du jour. Parfois de la nuit. Heureusement qu'il a des adjoints et des conseillers délégués dévoués et travailleurs. Permettez moi mes chers collègues de leur rendre au passage l'hommage qu'ils et elles ont largement mérité.*

*Ensemble, ils doivent tout faire et veiller à tout. Faire que les chiens ne fassent plus de crottes. Faire que les feuilles ne tombent plus en automne. Faire qu'il y ait partout et à tout moment des places de stationnement disponibles et gratuites, surtout devant mon*



*boulangers ou devant l'école de mes enfants. Faire qu'il y ait dans les rues des dispositifs pour ralentir les voitures, enfin celles des autres, mais surtout pas devant chez moi, parce que ça fait du bruit et que cela fait vibrer ma maison. Faire que mon fils ou ma fille puisse obtenir un stage ou un job d'été à la mairie. Faire que toutes les rues et tous les trottoirs soient en parfait état, mais surtout ne pas toucher aux impôts locaux. Faire que les poubelles soient ramassées de bonne heure parce que ça fait désordre, des poubelles dans les rues, oui, mais pas trop tôt parce que ça me réveille. Faire que les écoles, les bâtiments publics et les monuments historiques soient rénovés et entretenus. Faire que les écoliers aient des repas diversifiés et bien équilibrés, mais pas trop chers. Veiller à ce que les aînés malheureusement devenus dépendants soient bien pris en charge et bien soignés. Distribuer aux nombreuses associations des subventions qui bien entendu ne sont jamais suffisantes. Répondre rapidement et de son mieux aux pétitions de toute nature. Déposer un nombre invraisemblable de gerbes au pied des stèles et des monuments aux morts. Arriver chaque matin à la mairie en se demandant, un comble dans ce pays d'ardoises : "Quelle tuile va me tomber sur la tête aujourd'hui ?". Quel rempart, quelle église, quel théâtre, quel coteau, quelle cavité, quel article de presse, quel contentieux, quel contrôle ?*

*Bref, le maire se doit de répondre avec bonne humeur et le mieux possible aux exigences des uns et des autres, et surtout, ne pas attendre de merci.*

*Et je ne parle pas du carcan énorme, pesant, dramatique, du système administratif : Préfet, Sous-Préfet, contrôle de légalité, service des Domaines, chambre régionale des comptes, textes législatifs et réglementaires, circulaires, normes, Région, Département, Intercommunalité. J'ai gardé le meilleur pour la fin : l'architecte des bâtiments de France...*

*Combien de fois en six ans ai-je entendu, mais mes prédécesseurs aussi, et sans doute nos successeurs l'entendront-ils : "Non, Monsieur le Maire, ce n'est pas possible!"*

*Le boulot du maire, c'est justement que cela devienne possible si c'est dans l'intérêt général de sa commune.*

*C'est vrai, c'est compliqué, très compliqué même, mais nul n'est obligé d'être candidat! Le maire est volontaire, il n'a pas le droit de se plaindre.*

*Alors me direz-vous, si c'est si compliqué, si difficile, pourquoi se battre avec autant de pugnacité pour se faire élire ?*

*Pour l'argent ? Il y a des jobs mieux payés.*

*Pour le plaisir ? C'est vrai qu'il y en a, surtout le soir de l'élection. C'est vrai qu'être Maire offre des occasions de belles rencontres, de nouvelles amitiés, de nouvelles expériences, et que cela procure un indiscutable enrichissement humain et intellectuel.*

*Pour la notoriété ? Rien n'est plus fugace.*

*Alors pourquoi ?*

*Bien que les orientations politiques des uns et des autres puissent être différentes, Je crois que la réponse est la même pour tous: Servir ! Servir la Ville ! Servir les Saumurois ! S'appliquer en conscience à améliorer les conditions dans lesquelles ils vivent collectivement dans la cité.*

*C'est là l'honneur des élus, voilà pourquoi ils et elles travaillent beaucoup, pourquoi ils et elles consentent d'indéniables sacrifices personnels. Voilà pourquoi il convient de les respecter, quoi qu'on pense de leurs actions et des éventuelles erreurs qu'ils ont pu commettre dans l'exercice de leur fonction. Les élus sont des êtres humains comme les autres, mais qui donnent beaucoup à la collectivité.*

\*\*\*\*\*

*Perle de l'Anjou, Saumur est une ville superbe, magnifique, riche non tant d'argent que d'une histoire glorieuse et d'un patrimoine certes coûteux, mais inestimable.*

*Riche aussi de ses vins réputés, de sa tradition militaire et de la modernité de ses quatre écoles d'officiers.*



*Riche de son excellence équestre classée au patrimoine immatériel de l'humanité, de son fameux Cadre Noir qu'il lui faudra à tout prix conserver.*

*Riche de sa Loire, elle aussi classée par l'Unesco, sa Loire qui l'arrose et l'irrigue, mais aussi qui la divise entre sud et nord, entre le coteau et la vallée, entre le vignoble et le maraîchage, entre Berlots et Vallerots.*

*Riche enfin de toutes ses entreprises, agricoles, agro-alimentaires, artisanales, industrielles, commerciales, de transports, de services, de tourisme et d'accueil.*

*Saluons si vous le voulez bien tous ces entrepreneurs dynamiques et performants de Saumur et du Saumurois, saluons leurs salariés, car ce sont eux qui ensemble, employeurs et employés font l'économie de notre territoire.*

*Depuis la Révolution Française, Saumur a connu de nombreux maires. J'en ai fait dresser la liste, qui figure désormais sur le tableau affiché au bas de l'escalier d'honneur: regardez-le, vous n'y trouverez que des hommes, aucune femme.*

*Cité militaire, ville de cavalerie, mais aussi ville d'art et d'histoire, Saumur serait-elle misogyne ? Pourtant Saumur a connu des femmes fortes et célèbres qui ont imprimé leurs traces dans son histoire : Yolande d'Aragon, Charlotte Arbaleste, Gabrielle*

*Chanel et bien d'autres. Je crois qu'il faudra bien qu'un jour, après Paris, et à l'exemple de Fontevraud l'Abbaye ou de Villebernier, Saumur se pose la question.*

\*\*\*\*\*

*Dans quelques minutes, j'inviterai votre Conseil Municipal à procéder à l'élection du nouveau maire de Saumur. Le suspense n'est pas bien grand, et le futur élu est d'ores et déjà connu de tous. Même du Courrier de l'Ouest de ce matin. Belle et grande photo, Monsieur Marchand.*

*Vous n'êtes certes pas un débutant, vous avez déjà été maire de cette ville, vous la connaissez bien, mais elle vous connaît bien aussi.*

*Nous ne partageons pas les mêmes options politiques et il nous est arrivé de nous affronter, et sans doute le ferons-nous encore.*

*Mais ici, ce soir, au nom des Saumurois que j'ai l'honneur de représenter pour la dernière fois, je vous présente cordialement mes compliments, et vous souhaite de réussir ce que vous entreprendrez, pourvu que ce soit dans l'intérêt général de Saumur et de tous ses habitants, y compris des plus de 56 % de saumurois qui n'ont pas voté pour vous et en tenant compte que certaines compétences essentielles ne sont pas municipales, mais qu'elles appartiennent à la Communauté d'Agglomération.*

*Mes chers Collègues, mesdames et messieurs, j'en ai terminé et je vous remercie de votre attention et nous allons maintenant passer à l'ordre du jour."*

## **SUJET N°2 ELECTION DU MAIRE**

### **Monsieur Michel APCHIN**

*"Nous ne sommes pourtant pas à une cérémonie de mariage, mais avant de passer à l'élection de Monsieur le Maire, je dois vous donner lecture si vous le permettez, de certains articles du code Général des Collectivités Territoriales.*

*- Article L.2122-4, dispose "le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus."*





- Article 2121-7, Le maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

- Article L.2122-7-2, les adjoints au Maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à l'issue duquel la liste qui obtient le plus de voix est élue.

- Article L.2122-10, Le maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le conseil municipal.

*Je vais donc passer au point suivant de l'ordre du jour, l'élection du Maire de Saumur. Y a-t-il des candidats?*

*Monsieur Jean-Michel MARCHAND est candidat. Y a-t-il d'autres candidats? Il n'y en a pas.*

*Nous allons donc procéder suivant les termes de la loi à une élection à bulletin secret et il va vous être distribué mes chers collègues un bulletin sur lequel vous voudrez bien faire mention de votre vote.*

*Je vais donc demander à nos deux secrétaires, Madame MORIN et Monsieur BATAILLE de procéder au dépouillement.*

*Mesdames, Messieurs, je vous donne le résultat de ce vote :*

*Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35*

*Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9*

*Nombre de suffrages exprimés : 26*

*Majorité absolue requise : 18*

*A obtenu Monsieur Jean-Michel MARCHAND 26 voix*

*Monsieur Jean-Michel MARCHAND est élu Maire de Saumur*

*La séance va maintenant se poursuivre sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARCHAND, maire nouvellement élu à qui je cède mon siège."*

### **Monsieur le Maire**

*"Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs, vous qui nous avez accompagné pour le premier Conseil Municipal de cette nouvelle mandature, chers concitoyens, chers amis, et tout d'abord, merci à Monsieur APCHIN d'avoir ouvert cette séance d'installation et d'en avoir présidé le début. J'adresse mes remerciements aux élus qui m'ont accordé leur confiance, aux saumurois et saumuroises qui en votant pour la liste "Agir pour tous" que je conduisais avec Jackie GOULET nous ont permis d'être majoritaires au sein de ce Conseil Municipal de la Ville de Saumur.*

*Je souhaite la bienvenue à toutes et tous autour de cette table si particulière, en forme de fer à cheval, mais nous sommes à Saumur, capitale de l'équitation.*

*Que les nouveaux élus se sentent ici à l'aise pour participer aux débats que nous aurons, la parole est libre et la courtoisie de mise. Je salue les élus des minorités et je suis sûr de la qualité de nos échanges.*

*J'ai comme vous Monsieur APCHIN bien analysé les résultats et en les globalisant. En 2008, nous avons quelques cinq cents voix d'avance, aujourd'hui, 464 voix séparent nos deux listes. L'écart reste sensiblement le même, c'est le mode électoral qui a fait la différence.*

*Nous sommes tous animés par l'intérêt général que nous devons à nos concitoyens et à notre commune. C'est au service de tous, sans exclusivité aucune que nous allons travailler.*

*Certes, nous avons des points de divergences et sans aucun doute des orientations différentes quant aux politiques publiques que nous entendons mener. Mais n'est-ce pas là l'essence même du débat démocratique ?*

*Chacune et chacun d'entre vous a pu prendre connaissance de nos engagements et des actions que nous proposons pour redynamiser notre Ville. Les engagements seront tenus très vite, nous indiquerons les premières actions à mettre en œuvre.*

*Nous aurons bien sûr une attention particulière sur le niveau d'avancement des dossiers et sur les réalisations en cours. Des travaux ont été réalisés que nous avons parfois initiés, je pense au Programme de Rénovation Urbaine, d'autres que nous avons, pour certains d'entre nous votés.*

*Des chantiers doivent être terminés, la rue Saint Nicolas par exemple avec la saison touristique qui arrive.*

*Nos débats sont publics mais ils restaient confinés à l'intérieur de cette salle du Conseil. Avec les moyens techniques et la possibilité de retransmettre nos séances via le site de la Ville vers l'extérieur, c'est chez soi maintenant, en direct, qu'on pourra suivre nos séances et prendre connaissance de nos votes. Mais nous espérons bien que vous serez encore nombreux à prendre place sur les chaises réservées au public.*

*Voilà un nouvel outil, et merci après les essais d'avoir baissé la caméra, nouvel outil pour une relation de proximité améliorée, un outil qui donne encore plus de transparence à nos décisions, un outil qui renforce la démocratie participative à laquelle nous sommes attachés. C'est là, la concrétisation d'un engagement pris et le premier acte de cette mandature qui sera maintenant la règle pour les autres séances plénières du Conseil Municipal.*

*Après ce moment d'installation où nous allons à la suite voter pour désigner les Maires délégués et les adjoints, il y aura le temps de l'organisation et de la prise de contact avec les services, il sera court.*

*Dès lundi, nous rencontrerons les directeurs et chefs de service, puis dans la semaine l'ensemble des personnels.*

*Au prochain conseil, nous constituerons les commissions municipales et nous désignerons les délégués dans les divers organismes.*

*Nous sommes dès maintenant au travail et si je peux me permettre un clin d'oeil, nous l'étions déjà depuis quelques jours.*

*Je serai le Maire de la Ville de Saumur, vous en avez décidé ainsi. C'est effectivement le plus beau des mandats et pour en avoir exercé quelques autres même s'il en est de fort intéressant, nous avons là effectivement à la fois la possibilité d'oeuvrer et d'orienter des politiques. Je serai respectueux des idées de chacun et attentif aux propositions de tous pour faire de Saumur une ville accueillante et dynamique, moderne et fière de ses traditions, dans un environnement de grande qualité, chacun le sait, qui sait conjuguer l'urbain et le rural, les monuments historiques symbolisés par notre Château et les espaces naturels avec la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe dit-on. Cela nous plait bien du fait de l'inscription du Val de Loire au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO sans oublier l'équitation académique elle aussi classée au Patrimoine Immatériel de l'Humanité*

*Pour conclure Mesdames, Messieurs, je vous redis mes remerciements et m'adressant aux Saumurois, je veux réaffirmer ma volonté d'être au service de tous dans l'intérêt général et de rester proche de chacune et de chacun d'entre vous. Je vous remercie."*

### **SUJET N° 3 ELECTION DES MAIRES DELEGUES**

#### **Monsieur le Maire**

*Je propose que nous continuions cette séance avec cette fois-ci l'élection des Maires délégués.*

*Nous commençons par l'élection du Maire délégué de Bagneux. Je fais appel à candidature. Y a-t-il des candidats pour la fonction de Maire délégué de Bagneux ? Monsieur Noël NERON.*

*Y a-t-il d'autres candidats?*

*Voici les résultats de l'élection du Maire délégué de Bagneux :*

*Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35*

*Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9*

*Nombre de suffrages exprimés : 26*

*Majorité absolue requise : 18*

*A obtenu Monsieur Noël NERON 26 voix*

*Monsieur Noël NERON est élu Maire délégué de Bagneux. "*

#### **Monsieur Noël NERON**

*" Merci à toutes et à tous."*

#### **Monsieur le Maire**

*"Nous allons procéder à l'élection du Maire délégué de Saint-Hilaire-Saint-Florent. Je fais appel à candidature. Monsieur Marcus NERON est candidat, y a-t-il d'autres candidats?"*



*Voici les résultats de l'élection du Maire délégué de Saint-Hilaire-Saint-Florent :*

*Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35*

*Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9*

*Nombre de suffrages exprimés : 26*

*Majorité absolue requise : 18*

*A obtenu Monsieur Marcus NERON 26 voix*

*Monsieur Marcus NERON est élu Maire délégué de Saint-Hilaire-Saint-Florent."*

### **Monsieur Marcus NERON**

*"Mon plus grand bonheur a été d'être père, et mon second sera d'être Maire. Merci à tous."*

### **Monsieur le Maire**

*"Nous allons procéder maintenant à l'élection du Maire délégué de Saint-Lambert des Levées.*

*Je fais appel à candidature. Monsieur Jack LOYEAU est candidat. Y a-t-il d'autres candidats ?*

*Voici les résultats de l'élection du Maire délégué de Saint-Lambert des Levées:*

*Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35*

*Nombre de bulletins nuls ou blancs : 10*

*Nombre de suffrages exprimés : 25*

*Majorité absolue requise : 18*

*A obtenu Monsieur Jack LOYEAU 25 voix*

*Monsieur Jack LOYEAU est élu Maire délégué de Saint-Lambert des Levées.*

### **Monsieur Jack LOYEAU**

*"Merci à toutes et à tous. Ma première pensée va aux Saint-Labertoises et Saint-Lambertois : je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. Je resterai attentif et proche de vous comme je l'ai été pendant 6 ans. Je crois que c'est ce que vous attendez de votre élu Maire délégué."*

### **Monsieur le Maire**

*"Nous allons procéder maintenant à l'élection du Maire délégué de Dampierre sur Loire, je fais appel à candidature.*

*Madame Sylvie TAUGOURDEAU. Y a-t-il d'autres candidats?*

*Voici les résultats de l'élection du Maire délégué de Dampierre sur Loire :*

*Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35*

*Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9*

*Nombre de suffrages exprimés : 26*

*Majorité absolue requise : 18*

*A obtenu Madame Sylvie TAUGOURDEAU 26 voix*

*Madame Sylvie TAUGOURDEAU est élue Maire délégué de Dampierre sur Loire."*



**Madame Sylvie TAUGOURDEAU**

*"J'aimerais vous remercier toutes et tous."*

**SUJET N°4 FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

**1 opposition : Madame LIEUMONT-BRIAND**

**SUJET N°5 - ELECTION DES ADJOINTS**

**Monsieur le Maire**

*"Je vais donc maintenant vous proposer la liste des adjoints. Nous votons par liste entière et je ferai évidemment après cette présentation appel à d'autres candidatures s'il y en avait.*

- 1er adjoint: Monsieur Jackie GOULET
- 2ème adjointe: Madame Sophie ANGUENOT
- 3ème adjoint: Monsieur Claude GOUZY
- 4ème adjointe: Madame Géraldine LE COZ
- 5ème adjoint: Monsieur Christophe CARDET
- 6ème adjointe: Madame Astrid LELIEVRE
- 7ème adjoint: Monsieur Bruno PROD'HOMME
- 8ème adjointe: Madame Véronique HENRY
- 9ème adjoint: Monsieur Christophe RAGAIN
- 10ème adjoint : Madame Béatrice GUILLON

*Y a-t-il d'autres candidatures?*

*Je vais vous préciser quelles sont les délégations de chacun et de chacune des adjoints et des adjointes.*

- Monsieur Jackie GOULET aura comme délégation la Redynamisation de la Ville, le commerce, l'artisanat et les animations.
- Madame Sophie ANGUENOT aura comme délégation l'Urbanisme, le Patrimoine, le Secteur Sauvegardé et la Transition énergétique.
- Monsieur Claude GOUZY, les Finances, les Services informatiques et le Parc privé de la Ville.
- Madame Géraldine LE COZ aura comme délégation le Personnel et l'organisation des services.
- Monsieur Christophe CARDET aura comme délégation l'Education, l'Enfance, et la Jeunesse.
- Madame Astrid LELIEVRE aura comme délégation les Politiques sociales, le CCAS et la Politique de la Ville.
- Monsieur Bruno PROD'HOMME aura comme délégation la Voirie, les Espaces verts, la Propreté et le Centre Technique Municipal.
- Madame Véronique HENRY aura comme délégation la Démocratie participative.
- Monsieur Christophe RAGAIN aura comme délégation la Communication et les Grands Evènements.
- Madame Béatrice GUILLON aura comme délégation la Vie associative.

Je précise aussitôt que le sport et les affaires équestres sont directement rattachés au Maire.

Voici le résultat de l'élection des adjoints :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 27

Majorité absolue requise : 18

A obtenu la liste "Agir pour tous" formée de dix adjoints 27 voix.

Sont donc élus adjoints:

Monsieur Jackie GOULET, Madame Sophie ANGUENOT, Monsieur Claude GOUZY, Madame Géraldine LE COZ, Monsieur Christophe CARDET, Madame Astrid LELIEVRE, Monsieur Bruno PROD'HOMME, Madame Véronique HENRY, Monsieur Christophe RAGAIN et Madame Béatrice GUILLON.

Je donne la parole à Jackie GOULET qui s'exprime au nom des adjoints."

### **Monsieur Jackie GOULET**

"Ce n'est pas sans une certaine émotion, Monsieur le Maire, que je m'exprime pour la première fois ici dans cette salle en tant qu'élu de la Ville de Saumur.

Monsieur le Maire, cher Jean-Michel, comme tu me l'as demandé, je m'exprime au nom de tous les adjoints mais aussi de chacune et chacun des conseillers municipaux de la majorité, et permettez-moi d'associer les conseillers municipaux des minorités.

Je veux ici Jean-Michel, te féliciter pour ton élection de Maire de la Ville de Saumur.

Dimanche dernier, les saumurois et les saumuroises ont exprimé une forte attente pour un renouveau, un changement de cap pour la Ville.

Ils attendent et tu le sais bien que Saumur, ses quartiers, les communes déléguées deviennent une ville avec un grand "V" comme Noël NERON a plaisir à dire.

Une ville dynamique, une ville festive, une ville rayonnante, une ville entreprenante, une ville qui donne à ses habitants de nouveau envie d'y travailler, envie d'entreprendre, envie d'y habiter et finalement, tout simplement, de s'y sentir bien.

Nous devons Jean-Michel, avec toute l'équipe répondre à ces attentes, instaurer très rapidement avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, avec les personnels évidemment, avec la population mettre une relation de proximité, une relation de confiance, dans le respect de l'identité de chacune et chacun d'entre nous dans le respect de nos convictions et de nos valeurs.

La tâche, je le sais et tu le sais Jean-Michel sera ardue. Notre équipe, aujourd'hui rassemblée est en ordre de marche. Cette équipe sera le moteur du changement, sera le moteur pour apporter à Saumur un renouveau. Tu peux compter sur chacune et chacun d'entre nous pour t'accompagner, te soutenir activement dans les dossiers que nous défendrons et que nous présenterons comme tu l'as dit en début de conseil. Mais aussi dans les difficultés, compte sur chacune et chacun d'entre nous pour porter le projet que nous avons défendu ensemble.

Ici, au nom de chacune et chacun d'entre vous, des saumurois, je veux te renouveler, Jean-Michel, toute notre confiance mais surtout nos félicitations."

**Monsieur le Maire**

"Avant de passer à la délibération suivante, permettez-moi de vous présenter les conseillers délégués.

Seront conseillers délégués après la signature des arrêtés :

- Monsieur Olivier BRAEMS, chargé des sports et des affaires équestres rattaché au Maire.

- Monsieur Alain GRAVOUEILLE, chargé de la commande publique et des appels d'offre rattaché à Claude GOUZY.

- Monsieur Renaud HOUTIN, chargé de la sécurité, de l'hygiène et de la salubrité rattaché à Noël NERON.

- Madame Morgane MORIN, conseillère déléguée au développement durable et à la transition énergétique rattachée à Sophie ANGUENOT.

- Madame Caroline RABAULT qui sera en charge des relations internationales, rattachée au Maire et des Grands évènements rattachée à Christophe RAGAIN.

- Madame Florence METIVIER-ROBERT, conseillère déléguée aux animations culturelles rattachée à Jackie GOULET.

- Madame Amandine GAZEAU, chargée de l'Enfance et de la Jeunesse rattachée à Christophe CARDET.

- Madame Magalie CHARRON, chargée des affaires générale rattachée à Jack LOYEAU.

- Madame Sophie TUBIANA, conseillère déléguée aux espaces verts et à la prévention des espaces naturels rattachée à Bruno PROD'HOMME. "

**SUJET N°6 - DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART. L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)****Unanimité****Monsieur Charles-Henri JAMIN**

"Monsieur le Maire, si vous le permettez, je voudrais au nom de mes collègues de "Saumur en Mouvement" dire quelques mots.

Monsieur le Maire, vous voilà dans ce fauteuil que vous connaissez bien, je vous rassure à l'instar de mon écharpe que j'ai rangé dans mon placard, je ne la ferai pas parler aujourd'hui.

Ce fauteuil disais-je, dans lequel vous avez déjà eu à administrer les affaires de la Ville de Saumur entouré désormais des maires délégués que vous avez désignés, de vos adjoints, d'une majorité quantitativement élargie. Vous revoilà donc en responsabilité pour mener à bien les affaires quotidiennes des saumurois, l'administration des ressources humaines et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de votre politique.

Vous revoilà redevable de la saine gestion des finances publiques provenant pour partie importante des ressources confiées via l'impôt, les taxes et les produits par les saumurois eux-mêmes.

Vous voilà donc désigné pour six ans comme le pilote et premier responsable des projets que vous promettez structurants pour Saumur et ses communes déléguées.

*Nous sommes quelques-uns autour de cette table à avoir l'expérience d'un mandat municipal, à en connaître l'exigence, la rudesse mais aussi la noblesse. Cette charge qui est la vôtre et celle de votre majorité, appelle beaucoup d'abnégation, de discernement, de capacité de hauteur de vue, d'attention de tous les instants, parfois même de courage.*

*Aujourd'hui minoritaires, nous saurons avec mes collègues, à la place qui est désormais la nôtre, viser ces mêmes dispositions qui nous ont d'ailleurs inspirés durant 6 années, en y associant la vigilance (et pas uniquement sur le bilan de notre action), la critique constructive, voire, si cela nous est permis, notre contribution, dans l'intérêt de tous les saumurois, de notre Ville et de son territoire.*

*À cet instant solennel, je veux rendre hommage aux femmes et aux hommes, à tous ceux de mes collègues de l'ancienne majorité municipale qui, loyalement et avec assiduité, ont durant la mandature qui s'achève, mis Saumur en mouvement pour la faire aller de l'avant.*

*Je veux tout particulièrement saluer le premier d'entre eux, Michel APCHIN, pour les qualités qu'il a su mettre au service de la population saumuroise. Je retiendrai ce soir trois d'entre elles qui ont façonné l'ensemble de la gouvernance et du travail mené de 2008 à aujourd'hui; la rigueur intellectuelle, le sens de la délégation, le courage de la décision.*

*Certes, cela n'aura pas suffi à obtenir une adhésion suffisante des électeurs pour être autorisé à continuer. Dont acte. Le temps permettra la décantation mais aussi la prise de conscience de ce qui aura été réalisé durant les six années de l'équipe "APCHIN".*

*Pour conclure, nous nous tournerons vers les saumurois.*

*D'abord vers ceux, nombreux, qui nous ont, par leur vote, exprimé avec conviction leur reconnaissance pour le travail accompli et leur confiance dans cet avenir qui nous verra intervenir différemment de ce qu'ils souhaitaient. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.*

*Conscients de notre nouvelle charge à leur endroit, nous tenterons de ne pas les décevoir.*

*Nous espérons avec ardeur que l'élan donné à tout Saumur ne retombe pas. C'est le vœu que nous formulons pour l'ensemble des saumurois dont certains d'entre eux, comme un trop grand nombre de français, souffrent, doutent, perdent confiance.*

*Monsieur le Maire, à vous d'apporter avec votre majorité les réponses aux saumurois puisque vous en détenez des clés. Pour ce qui nous concerne, ils pourront compter sur nous, sur notre écoute, notre disponibilité, notre pugnacité, pour que le débat démocratique se prolonge dans une vision équitable et productive, respectueuse du bien commun."*

## **Monsieur le Maire**

*"J'ai cru entendre dans vos propos la définition même de ce qu'est un élu, qu'il soit dans la minorité d'aujourd'hui ou dans la majorité de demain. J'ai vécu ces deux temps. Je sais aussi combien nos concitoyens sont attentifs à ce que nous leur proposerons et je sais aussi combien parfois, mais Michel APCHIN s'est mieux exprimé que moi tout à l'heure, il y a de l'ingratitude envers ce que nous mettons en place.*

*Mais je prends bonne note de votre engagement au nom de vos collègues que c'est dans un débat respectueux de la démocratie, constructif et serein que nous allons travailler au cours de ces six prochaines années, chacun à notre place bien évidemment mais toujours au service de l'intérêt général.*



*Je n'ai pas d'inquiétude sur ce que nous serons capables de faire ensemble. Je ne vais pas reprendre mon propos, nous aurons bien évidemment des points de divergence et c'est bien normal. Nous aurons également des dossiers que nous voterons ensemble. Vous avez continué en arrivant aux responsabilités un certain nombre de chantiers qui étaient programmés ou commencés, on fera de même.*

*Nous disions en clin d'œil l'autre jour avec Monsieur APCHIN que souvent on inaugure les travaux de celui qui nous a précédé. Je le ferai sans oublier de préciser qu'autour de cette table, il y a seulement quelques semaines, nous avons voté ensemble un certain nombre de dossiers. J'espère que cela continuera et que nous n'aurons pas une position dogmatique en nous opposant systématiquement pour le plaisir de s'opposer mais en ayant simplement l'objectif de construire.*

*La Ville de Saumur, vous le savez, présente un certain nombre de caractéristiques fortes qui malheureusement perdurent. Je ne porte aucune accusation à l'adresse de qui que ce soit. C'est vrai, depuis longtemps.*

*Une population qui est toujours bien en dessous de ce que nous pouvions espérer. Tout le monde a rêvé de cette barre à 30 000 habitants. Une activité économique dont on espérait, c'est du moins ce que vous aviez annoncé, un renouveau remarquable et remarqué. La crise est passée par là, je vous l'accorde.*

*Le dire bien simplement, un centre ville qui est en grande difficulté. Ce fut l'objet de cette campagne. Toutes les listes ont pris ce point là à leur ordre du jour. Toutes se sont interrogées sur la façon d'y remédier.*

*Il est bien évident que nous nous y attacherons en relation étroite avec les artisans de cette économie de centre ville, avec celles et ceux qui y habitent et qui viennent y travailler. Il y a là évidemment un projet global à monter. Vous aviez commencé à y travailler, nous continuerons. Certes des choses seront modifiées, mais je suis sûr du moins je l'espère, que la volonté partagée au cours de la campagne nous permettra d'accéder ensemble à des propositions que vous pourriez vous aussi partager avec nous.*

*Pour terminer mon propos, je sais combien il est des moments difficiles à traverser, mais je vous accorde Monsieur JAMIN cette volonté de continuer à la fois à œuvrer pour cette ville de Saumur et à faire de la politique."*

### **Monsieur Michel APCHIN**

*"Monsieur le Maire, j'ai bien noté vos propos, ils sont forts, je les crois sincères. Nous y serons évidemment attentifs mais vous pouvez compter aussi sur notre franche coopération chaque fois que nous estimerons que les propositions que vous ferez le seront dans l'intérêt bien senti des saumurois et de la Ville de Saumur.*

*Pour alléger un petit peu l'atmosphère, j'ai dit tout à l'heure que la Ville de Saumur a connu beaucoup de Maires, que des hommes, pas de femme. Je me suis interrogé sur une éventuelle misogynie de la Ville de Saumur. Je m'interroge à nouveau. Je suppose que vous avez participé à la répartition de cette table. Cependant je vois tous les hommes d'un côté et toutes les femmes de l'autre. Je me demande s'il y a un écran quelque part pour regarder un match de foot. Y a-t-il un sens à cette répartition ?"*

### **Monsieur le Maire**

*"Il n'y a qu'un seul sens, la remarque que j'ai fait en arrivant ici et en constatant cette disposition. On n'allait pas changer les chevalets à la dernière minute. J'ai dit simplement ceci: "C'est manifestement des hommes qui ont fait ce plan de table."*





*Non, tout simplement, vous l'avez compris en alternant un deux, une deux, on retrouve tous les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Ce n'est que très provisoire. Vous allez vous retrouver dans une autre configuration, dans une mixité de bon aloi avec une parité que la loi maintenant nous demande de respecter. C'est une excellente chose, vous le savez bien.*

*Je note dans vos propos Monsieur APCHIN mais je n'en doutais pas une seconde, votre volonté d'être constructif dans les débats que nous ne manquerons pas d'avoir dans cette salle de Conseil Municipal et je sais que je peux également compter sur votre sincérité."*

## **SUJET N° 7 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEML) – REPRESENTATION DE LA VILLE DE SAUMUR**

### **Unanimité**

#### **Monsieur le Maire**

*"Il va vous être distribuer un badge électronique pour pouvoir entrer dans la Mairie par la porte donnant sur la cour. Ce badge vous permet de pénétrer dans le bâtiment de la mairie du lundi matin sept heures à vingt heures tous les soirs, et le samedi de sept heures à dix-huit heures à l'exception du Maire et de son premier adjoint qui en ont l'accès 24/24. Généralement lorsqu'on y vient la nuit, ce n'est pas pour un évènement agréable.*

*Vous trouverez dans vos chemises, sur table le calendrier des prochaines réunions du Conseil Municipal. Il faut apporter une modification à la première date.*

*Monsieur le Préfet de Maine et Loire ayant invité tous les maires de Maine et Loire le jeudi 24 avril de 14h30 à 17h30, la séance du Conseil Communautaire a donc été reportée au 25 avril. Je vous propose que nous tenions séance du Conseil Municipal le jeudi 24 avril à 19h00 pour nous donner le temps de rentrer d'Angers.*

*Vraisemblablement, cette réunion débordera un peu et il nous faudra un peu plus d'une heure. Cette prochaine séance du Conseil Municipal verra la formation des commissions municipales comme je vous le disais tout à l'heure et les délégations dans les différents organismes.*

*Je vous informe d'ores et déjà que nous proposerons dix commissions, que la répartition à la proportionnelle dans ces commissions municipales sera la suivante : huit pour la majorité, deux pour la minorité la plus importante "Saumur en mouvement" et mathématiquement : zéro pour les deux autres minorités.*

*Cependant, chacune des sensibilités doit être représentée dans toutes les commissions, je vous propose donc à l'un et à l'autre une place dans chacune des commissions que nous proposerons. Il y aura donc 12 membres qui siègeront dans chaque commission.*

*Vous aurez ensuite et je m'adresse à vous Monsieur APCHIN, communication dans les prochains jours de la liste des délégations. Je souhaite que nous puissions au cours des quinze jours qui viennent désigner chacun de notre côté celles et ceux qui siègeront dans ces commissions pour qu'on puisse les présenter et les voter d'un seul bloc. Cela nous fera gagner beaucoup de temps et permettra d'avoir une séance moins fastidieuse."*



**Monsieur Stéphane ROBIN**

*"Monsieur le Maire, je vous remercie de la proposition que vous venez de faire. Effectivement, au niveau du nombre de voix et de la proportionnelle, normalement nous n'étions pas censés siéger.*

*Je trouve que cela grandit la démocratie dès l'instant où on respecte les sensibilités qui sont présentes. Merci infiniment."*

**Madame Monique LIEUMONT-BRIAND**

*"Je vous remercie également de cette initiative."*

**Monsieur le Maire**

*"Vous êtes toutes et tous invités à rejoindre la cour d'honneur de la mairie de Saumur où vous attend un vin d'honneur. Je préfère l'expression "partager le verre de l'amitié" pour marquer cette première session du conseil municipal."*

----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Les Secrétaires de Séance,

Le Maire de la Ville de Saumur,

Morgane MORIN

Michel BATAILLE

Jean-Michel MARCHAND

Les membres du Conseil Municipal,

Noël NERON

Marcus NERON

Jack LOYEAU

Sylvie TAUGOURDEAU

Jackie GOULET

Sophie ANGUENOT

Claude GOUZY

Géraldine LE COZ

Christophe CARDET

Astrid LELIEVRE

Bruno PROD'HOMME

Véronique HENRY

Christophe RAGAIN

Béatrice GUILLON

Jean-Luc LHEMANNE Alain GRAVOUEILLE



Sophie TUBIANA

Magalie CHARRON

Sophie SARAMITO Renaud HOUTIN

Olivier BRAEMS

Caroline RABAULT

F. METIVIER ROBERT Amandine GAZEAU

Signée (Secrétaire)  
Morgane MORIN

Michel APCHIN

Signée (Secrétaire)  
Michel BATAILLE Diane de LUZE

Françoise DAMAS

Marie-Hélène LAMOUR

Charles-Henri JAMIN Fabrice DUFOUR

Stéphane ROBIN

M. LIEUMONT BRIAND

